



# **CHANGEMENT DE MENTION DU SEXE**

(En vertu de la Loi sur les statistiques de l'état civil)

Disponible en d'autres formats, sur demande  
Available in English

Bureau  
de l'état civil



## **Demande de changement de mention du sexe en vertu de la Loi sur les statistiques de l'état civil**

### **Directives :**

1. Veuillez écrire lisiblement en lettres moulées et à l'encre noire. N'utilisez pas de liquide ni de ruban correcteur dans aucun des documents. Si vous faites une erreur, rayez l'information incorrecte et inscrivez l'information appropriée au-dessus ou en dessous de l'erreur. Paraphez tous les changements apportés au formulaire.
2. Votre demande ne sera pas traitée si les sections requises sont incomplètes ou que des pages sont manquantes.
3. Les documents à l'appui doivent être des originaux ou des exemplaires authentifiés ou notariés. Lisez chaque section attentivement pour déterminer quels documents peuvent être authentifiés ou notariés. Vous trouverez des renseignements sur la manière de faire authentifier des documents à la section B.
5. Les documents à l'appui doivent être rédigés en français ou en anglais. Les documents rédigés dans une autre langue doivent être des copies notariées ou certifiées de l'original, traduites en français ou en anglais par un traducteur agréé.
6. Notre bureau ne renvoie pas les actes canadiens de naissance, de mariage ou d'union de fait. Les autres documents à l'appui peuvent être renvoyés au demandeur.
7. Si vous soumettez une demande de changement de mention du sexe à X, veuillez noter que le gouvernement du Manitoba ne peut pas garantir qu'un certificat de naissance sur lequel figure la mention de sexe X sera accepté par les organismes au Manitoba ou dans d'autres territoires.
8. Veuillez remettre votre formulaire de demande, tous les documents à l'appui et le paiement au Bureau de l'état civil :

***en personne***

**ou**

***par courrier recommandé au***

Bureau de l'état civil 254, avenue Portage Winnipeg (Manitoba) R3C 0B6

### **AVIS EN VERTU DE LA LOI SUR L'ACCÈS À L'INFORMATION ET LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE**

Les renseignements personnels figurant dans le présent formulaire sont recueillis aux fins de changement de mention du sexe en vertu de l'article 25 de la Loi sur les statistiques de l'état civil. Si vous avez des questions concernant la collecte ou l'utilisation de ces renseignements, veuillez communiquer avec le Bureau de l'état civil.

### **Renseignements**

Téléphone : 204 945-3701  
Sans frais (au Canada) : 866°949-9296  
Courriel : vitalstats@gov.mb.ca  
Site Web : vitalstats.gov.mb.ca  
Adresse : 254, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba) R3C 0B6

Disponible en d'autres formats, sur demande  
Available in English

## SECTION A : TYPE DE DEMANDE

## TYPE DE DEMANDE

**TOUS LES DEMANDEURS DOIVENT**

Remplir : Section A : Type de demande  
 Section B : Renseignements sur le demandeur  
 Section C : Information sur l'enregistrement de la naissance  
 Section F : Déclaration solennelle du demandeur  
 Section G : Lettre à l'appui d'un professionnel de la santé Section H : Frais

**Cochez toutes les cases qui s'appliquent.**

**Ma demande a pour objet ce qui suit :**

**Un changement de mention du sexe sur mon bulletin d'enregistrement de naissance du Manitoba.**

- Ma naissance est enregistrée au Manitoba et je joins une *Demande d'attestation de naissance au Manitoba* à la présente demande. Si votre lieu de naissance est à l'extérieur du Manitoba, vous n'êtes pas admissible. Vous pourriez plutôt avoir le droit de présenter une demande de certificat de changement de mention du sexe (voir ci-dessous).

Choisir cette option entraînera ce qui suit :

- Un changement de mention du sexe sur votre bulletin d'enregistrement de naissance du Manitoba.
- La délivrance d'un *certificat de naissance* affichant la nouvelle mention du sexe.

**Un certificat de changement de mention du sexe.**

- Mon lieu de naissance est au Manitoba.

Choisir cette option entraînera ce qui suit :

- La délivrance d'un *certificat de changement de mention du sexe* affichant la nouvelle mention du sexe.

Veillez également remplir la section D : Certificat de changement de mention du sexe.

- J'ai la citoyenneté canadienne, mon lieu de naissance est à l'extérieur du Manitoba et j'habite au Manitoba depuis au moins 12 mois consécutifs. Choisir cette option entraînera ce qui suit :

- La délivrance d'un *certificat de changement de mention du sexe* affichant la nouvelle mention du sexe.
- Si vous avez besoin d'une attestation de naissance qui affiche ce changement de mention du sexe, vous devez communiquer avec les autorités de votre territoire de naissance et vous informer du processus de changement de mention du sexe au sein de ce territoire. Le Bureau de l'état civil peut uniquement délivrer des attestations de naissance pour les naissances enregistrées au Manitoba.

Veillez également remplir la section D : Certificat de changement de mention du sexe.

**Un changement de mention du sexe sur mon bulletin d'enregistrement de mariage du Manitoba.**

- J'ai contracté un mariage au Manitoba et l'autre partie au mariage accepte ce changement.

Choisir cette option entraînera ce qui suit :

- Un changement de mention du sexe sur mon bulletin d'enregistrement de mariage du Manitoba.
- Joignez une *Demande d'attestation de mariage au Manitoba* à la présente demande si vous désirez obtenir un certificat de mariage affichant la nouvelle mention du sexe.

Veillez également remplir la section E : Changement de mention du sexe sur le bulletin d'enregistrement de mariage du Manitoba.

**\*\*\* Cette demande ne donnera pas lieu à un changement de nom légal. \*\*\***

Veillez communiquer avec le Bureau de l'état civil pour déterminer votre admissibilité à un changement de nom légal au Manitoba et obtenir des renseignements sur le processus de changement de nom légal.

- Cochez si une *Demande de changement légal de nom* est jointe à la présente demande.

## SECTION B : RENSEIGNEMENTS SUR LE DEMANDEUR

### COORDONNÉES/ADRESSE POSTALE DU DEMANDEUR

- Veuillez indiquer si vous souhaitez que le Bureau de l'état civil utilise un **nom préféré** si nous devons communiquer avec vous par courriel, par la poste ou par téléphone.

Nom de famille préféré

Prénom(s) préféré(s)

### ADRESSE POSTALE ACTUELLE (Tous les demandeurs doivent remplir cette section) :

N° d'appartement	N° municipal	Nom de la rue	Case postale	Ville/village
Province/territoire/État		Pays	N°(s) de téléphone pendant le jour	
Code postal		Courriel	_____ - _____ - _____	
			_____ - _____ - _____	

### PREUVE D'IDENTITÉ (Tous les demandeurs doivent remplir cette section) :

- Chaque demandeur doit fournir une preuve d'identité.
- Vous trouverez ci-dessous des renseignements sur le processus d'authentification de vos documents.
- Envoyez un exemplaire authentifié ou notarié de votre document d'identité.

Votre document d'identité doit :

- être valide et délivré par un organisme gouvernemental;
- indiquer le nom légal actuel complet;
- inclure une photo;
- être assorti d'un numéro d'identification distinct;
- présenter une date d'expiration.

Par exemple : permis de conduire du Manitoba, passeport canadien, Certificat du statut d'Indien

Si vous ne possédez pas de pièce d'identité avec photo valide, veuillez communiquer avec le Bureau de l'état civil pour discuter des autres possibilités.

Nom de famille sur le document d'identité

Prénom et second(s) prénom(s) figurant sur le document d'identité (*dressez la liste de tous les noms dans leur ordre exact*)

Pièce jointe Exemplaire authentifié ou notarié du document d'identité

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Type et numéro du document d'identité :

### QUI PEUT ÊTRE TÉMOIN DES SIGNATURES ET AUTHENTIFIER LES DOCUMENTS?

Le témoin doit être une personne autorisée en vertu de la Loi sur la preuve au Manitoba. En voici quelques exemples :

- un commissaire à l'assermentation (au Bureau de l'état civil si la présente demande est déposée en personne);
- un juge de paix du Manitoba ou le juge de tout tribunal dans la province;
- un avocat autorisé à exercer à ce titre au Manitoba;
- un notaire public nommé pour le Manitoba;
- un maire, un préfet ou un greffier d'une municipalité du Manitoba;
- un secrétaire-trésorier d'un district scolaire ou d'une division scolaire du Manitoba;
- le maître de poste de tout bureau de poste du Manitoba;
- un membre de la Gendarmerie royale du Canada;
- une personne qui détient un brevet d'officier des Forces armées canadiennes et qui est en activité de service à temps plein.

## VOIE À SUIVRE POUR FAIRE AUTHENTIFIER DES DOCUMENTS :

La personne qui agit à titre de témoin des signatures peut aussi authentifier ou notariar les documents à l'appui joints à la présente demande. Pour faire authentifier des documents :

- Présentez les originaux et leurs photocopies à la personne qui servira de témoin des signatures.
- Demandez au témoin de comparer chaque original avec l'exemplaire, et d'écrire ce qui suit sur chacun des exemplaires :  
« Je soussigné ou Je soussignée, (nom du témoin en lettres moulées), confirme avoir effectué une comparaison détaillée avec le document original et confirme qu'il s'agit d'une copie conforme du document (type et numéro du document) délivré à (nom du demandeur tel qu'il est inscrit sur le document). »  
(signature du témoin)
- Demandez au témoin de signer *toutes* les déclarations dans *tous* les documents.

## SECTION C : INFORMATION SUR L'ENREGISTREMENT DE LA NAISSANCE

• Tous les demandeurs doivent remplir cette section.

### INFORMATION SUR L'ENREGISTREMENT DE LA NAISSANCE

**Nom de famille sur l'attestation de naissance**

**Prénom(s) sur l'attestation de naissance**

**Date de naissance**

Mois                      Jour                      Année

**Sexe inscrit sur le bulletin d'enregistrement de naissance ou le certificat de naissance actuels**

Masculin       Féminin       X

**Lieu de naissance (indiquez la ville ou le village, la province ou l'État, et le pays)**

**Père ou autre parent**

Nom de famille                                      Prénom                                      Second(s) prénom(s)

**Mère ou autre parent**

Nom de famille                                      Prénom                                      Second(s) prénom(s)

Vous trouverez ci-joint  tous les certificats de naissance délivrés antérieurement (en cas de naissance au Canada OU  Je ne possède pas l'original de mon certificat de naissance du Manitoba pour la raison suivante :  un exemplaire authentifié ou notarié de l'attestation de naissance. Vous trouverez des renseignements sur la manière de faire authentifier des documents à la section B. Voir le point 5 de la page 1 si le document n'est rédigé ni en français ni en anglais.

**RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION**

Type de document d'attestation de naissance :

N° du document :

### CHANGEMENTS LÉGAUX DE NOM

- Remplissez cette section si vous avez présenté une demande de changement légal de nom.
- N'indiquez pas de nom pris par mariage.
- N'indiquez pas de nom changé du fait d'une adoption.
- Indiquez les renseignements sur d'autres changements légaux de nom sur une autre feuille.
- Présentez un exemplaire authentifié ou notarié de chaque changement légal de nom ou d'un certificat de choix ou de reprise de nom de famille, ou de ces deux documents. La section B explique comment faire authentifier des documents.
- Cette demande n'aura pas pour effet de changer votre nom. Remplissez une *Demande de changement légal de nom* distincte pour changer votre nom.

**Ancien nom :**

Nom de famille                                      Prénom                                      Second(s) prénom(s)

**Nouveau nom :**

Nom de famille                                      Prénom                                      Second(s) prénom(s)

Date d'enregistrement

N° d'enregistrement

Lieu d'enregistrement (province ou État et pays)

Mois                      Jour                      Année

Pièce jointe	Exemplaires authentifiés ou notariés des documents de changement de nom précédents Voir le point 5 de la page 1 si le document n'est rédigé ni en français ni en anglais.	<b>RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION</b>
Type du document attestant le changement de nom :	N° du document :	

## SECTION D : CERTIFICAT DE CHANGEMENT DE MENTION DU SEXE

- Remplissez cette section **uniquement si vous présentez une demande de certificat de changement de mention du sexe**.

Mon lieu de naissance est au Manitoba. Cochez cette case et passez à la prochaine section.

Mon lieu de naissance est à l'extérieur du Manitoba, j'ai la citoyenneté canadienne et j'habite au Manitoba depuis au moins 12 mois consécutifs.

Si votre lieu de naissance est à l'extérieur du Manitoba, la présente demande ne donnera **pas** lieu à un changement de mention du sexe sur votre bulletin d'enregistrement de naissance ou votre attestation de naissance. Si vous avez besoin d'une attestation de naissance qui affiche ce changement de mention du sexe, vous devez communiquer avec les autorités de votre territoire de naissance et vous informer du processus de changement de mention du sexe au sein de ce territoire. Le Bureau de l'état civil peut uniquement délivrer des attestations de naissance pour les naissances enregistrées au Manitoba. Un certificat de changement de mention du sexe délivré par le Bureau de l'état civil ne constitue **pas** une attestation de naissance.

### INFORMATION RELATIVE À LA CITOYENNETÉ CANADIENNE

Nom de famille figurant sur le document d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Prénom(s) figurant sur le document d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada

Vous trouverez ci-joint

- un exemplaire authentifié ou notarié du document d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. La section B explique comment en faire l'authentification.

RÉSERVÉ À  
L'ADMINISTRATION

N° du document d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada :

### CHANGEMENT DE NOM À LA SUITE D'UN MARIAGE OU D'UNE UNION DE FAIT ENREGISTRÉE

- Remplissez cette section **uniquement si votre lieu de naissance est à l'extérieur du Manitoba** et que votre nom a changé à la suite d'un mariage ou d'une union de fait enregistrée.
- Indiquez les renseignements sur d'autres événements concernant votre état matrimonial sur une autre feuille.
- Passez à la section suivante si votre lieu de naissance est à l'extérieur du Manitoba, mais que votre nom n'a pas changé à la suite d'un mariage ou d'une union de fait.
- Passez à la section suivante si vous avez contracté un mariage au Manitoba et que vous présentez une demande de changement de mention du sexe sur votre bulletin d'enregistrement de mariage.

Conjoint : Nom de famille

Prénom

Second(s) prénom(s)

Date de l'événement concernant l'état matrimonial

Lieu de l'événement concernant l'état matrimonial (indiquez la ville ou le village, la province ou l'État et le pays)

/  /   
 Mois                  Jour                  Année

Si l'événement a été enregistré

- |   |   |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>• au Canada, joindre</li> <li>• hors du Canada, joindre</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li><input type="checkbox"/> l'original du document attestant l'état matrimonial</li> <li><input type="checkbox"/> un exemplaire authentifié ou notarié du document attestant l'état matrimonial (la section B explique comment faire authentifier le document). Voir le point 5 de la page 1 si le document n'est rédigé ni en français ni en anglais.</li> </ul> |
|---|---|

Type de document attestant l'état matrimonial :

N° du document :

RÉSERVÉ À  
L'ADMINISTRATION



## SECTION D : CERTIFICAT DE CHANGEMENT DE MENTION DU SEXE

- Remplissez cette section **uniquement si votre lieu de naissance est à l'extérieur du Manitoba** et que vous présentez une demande de *certificat de changement de mention du sexe*.
- Vous devez avoir habité au Manitoba pendant au moins 12 mois consécutifs avant de présenter une demande et avoir la citoyenneté canadienne.
- Les citoyens canadiens nés à l'extérieur du Manitoba et qui habitent au Manitoba depuis moins de 12 mois ne peuvent pas présenter de demande de *certificat de changement de mention du sexe*.

### ATTESTATION DE RÉSIDENCE :

L'attestation de résidence :

- constitue une preuve que le demandeur a habité au Manitoba pendant les 12 derniers mois consécutifs.
- Veuillez présenter un exemplaire authentifié ou notarié de l'attestation de résidence. La section B explique comment faire authentifier des documents.

L'attestation de résidence doit :

- être valide et délivrée par un organisme gouvernemental
- indiquer l'adresse actuelle
- comprendre une date de délivrance

Pièce jointe Exemplaire authentifié ou notarié de l'attestation de résidence

RÉSERVÉ À  
L'ADMINISTRATION

Type d'attestation de résidence :

N° du document :

### RÉSIDENCE :

Adresse de la résidence actuelle :

- Il s'agit de l'adresse à laquelle le demandeur habite physiquement.
- L'adresse de la résidence actuelle doit correspondre à l'adresse indiquée sur l'attestation de résidence.
- Si vous avez eu plus de trois adresses au Manitoba au cours des 12 derniers mois, veuillez fournir les autres adresses sur une feuille séparée.

#### Résidence actuelle :

N° d'appartement	N° municipal	Nom de la rue	Case postale	Ville ou village
Province <b>MANITOBA</b>		Pays <b>CANADA</b>		N°(s) de téléphone pendant le jour
Code postal	Courriel			

#### Résidence antérieure (au cours des 12 derniers mois) :

N° d'appartement	N° municipal	Nom de la rue	Case postale	Ville ou village
Province <b>MANITOBA</b>		Pays <b>CANADA</b>		Code postal

#### Résidence antérieure (au cours des 12 derniers mois) :

N° d'appartement	N° municipal	Nom de la rue	Case postale	Ville ou village
Province <b>MANITOBA</b>		Pays <b>CANADA</b>		Code postal

## SECTION E : CHANGEMENT DE MENTION DU SEXE SUR LE BULLETIN D'ENREGISTREMENT DE MARIAGE DU MANITOBA

- Remplissez cette section **uniquement si vous présentez une demande de changement de mention du sexe sur votre bulletin d'enregistrement de mariage du Manitoba.**
- L'autre partie au mariage doit fournir son consentement au changement pour aller de l'avant avec votre demande.
- Vous devez joindre une *Demande d'attestation de mariage au Manitoba* à la présente demande si vous souhaitez recevoir un certificat de mariage affichant la nouvelle mention.

Si votre mariage a eu lieu à l'extérieur du Manitoba, la présente demande ne donnera **pas** lieu à un changement de mention du sexe sur votre bulletin d'enregistrement de mariage. Communiquez avec le territoire de compétence au sein duquel votre mariage est enregistré et informez-vous à propos des possibilités de changement de mention du sexe au sein de ce territoire. Le Bureau de l'état civil peut uniquement délivrer des attestations de mariage pour les mariages enregistrés au Manitoba.

### À REMPLIR PAR LE DEMANDEUR :

- Information sur l'enregistrement de mariage :

Conjoint : Nom de famille avant ce mariage		Prénom	Second(s) prénom(s)			
Date du mariage	Lieu du mariage au Manitoba (indiquez la ville ou le village, ou s'il s'agit d'une région rurale, fournissez la section, le township et le rang)					
<table border="1"><tr><td>Mois</td><td>Jour</td><td>Année</td></tr></table>	Mois	Jour	Année			
Mois	Jour	Année				
<ul style="list-style-type: none"><li>• Joignez <input type="checkbox"/> tous les certificats de mariage du Manitoba délivrés, OU <input type="checkbox"/> Je ne possède pas l'original de mon ou mes certificats de mariage du Manitoba pour la raison suivante :</li></ul>						
Information sur le certificat de mariage :			RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION			

- La déclaration du demandeur doit être attestée et signée par une personne autorisée en vertu de la Loi sur la preuve au Manitoba.
- Voir la section B pour connaître la liste des personnes qui peuvent agir en qualité de témoin pour votre déclaration.

Ai, \_\_\_\_\_ Je soussigné ou Je soussignée,  
(Nom du demandeur en lettres moulées) épousé

\_\_\_\_\_  
(Nom en lettres moulées de l'autre partie au mariage tel qu'il figure sur le bulletin d'enregistrement de mariage du Manitoba)

le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, au  
(Date du mariage sous forme mois, jour, année) rang (Ville, village ou dans le cas d'une région rurale, indiquez la section, le township et le

**MANITOBA**

et je demande un changement de mention du sexe sur ce bulletin d'enregistrement de mariage de

\_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_.  
(Mention du sexe inscrite sur le bulletin d'enregistrement de mariage du Manitoba) (nouvelle mention du sexe)

**Déclaré devant moi à**

\_\_\_\_\_  
 Ville ou village et pays

le \_\_\_\_\_.  
 Mois/Jour/Année

X \_\_\_\_\_  
 Signature du notaire public, du juge de paix, du commissaire à l'assermentation, etc.

Je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment.

X \_\_\_\_\_  
 Signature du demandeur

Nom en lettres moulées et date de fin du mandat ou apposer le tampon du nom :

Date de fin :

Type de poste du témoin en lettres moulées (exemple : commissaire à l'assermentation)

Type :

# SECTION E : CHANGEMENT DE MENTION DU SEXE SUR LE BULLETIN D'ENREGISTREMENT DE MARIAGE DU MANITOBA

## À REMPLIR PAR L'AUTRE PARTIE AU MARIAGE ENREGISTRÉ AU MANITOBA :

- Remplissez cette section si vous êtes l'autre partie au mariage et consentez au changement de la mention du sexe enregistrée de votre conjoint au moment de votre mariage.
- Vous devez joindre une *Demande d'attestation de mariage au Manitoba* à la présente demande si vous souhaitez recevoir un certificat de mariage affichant la nouvelle mention.

Si votre mariage a eu lieu à l'extérieur du Manitoba, la présente demande ne donnera **pas** lieu à un changement de mention du sexe sur votre bulletin d'enregistrement de mariage. Communiquez avec le territoire de compétence au sein duquel votre mariage est enregistré et informez-vous à propos des possibilités de changement de mention du sexe au sein de ce territoire. Le Bureau de l'état civil peut uniquement délivrer des attestations de mariage pour les mariages enregistrés au Manitoba.

- Joignez  tous les certificats de mariage du Manitoba délivrés, OU  Je ne possède pas l'original de mon ou mes certificats de mariage du Manitoba pour la raison suivante :

Information sur le certificat de mariage :

RÉSERVÉ À  
L'ADMINISTRATION

- Votre déclaration doit être attestée et signée par une personne autorisée en vertu de la Loi sur la preuve au Manitoba.
- Voir la section B pour connaître la liste des personnes qui peuvent agir en qualité de témoin pour votre déclaration.

Je soussigné ou Je soussignée, \_\_\_\_\_, ai épousé  
(Nom en lettres moulées de l'autre partie au mariage qui consent au changement de la mention du sexe figurant sur le bulletin d'enregistrement de mariage du Manitoba)

\_\_\_\_\_  
(Nom en lettres moulées du demandeur tel qu'il figure sur le bulletin d'enregistrement de mariage du Manitoba)

le \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_, au  
(Date du mariage sous forme mois, jour, année) (Ville, village ou dans le cas d'une région rurale, indiquez la section, le rang) township et le

MANITOBA

et je consens au changement de la mention du sexe de \_\_\_\_\_  
(Nom en lettres moulées du demandeur tel qu'il figure sur le bulletin d'enregistrement de mariage du Manitoba)

de \_\_\_\_\_ à \_\_\_\_\_ sur notre bulletin d'enregistrement de  
(Mention du sexe inscrite sur le bulletin d'enregistrement de mariage du Manitoba) (nouvelle mention du sexe)

mariage du Manitoba.

**Déclaré devant moi à**

\_\_\_\_\_  
Ville ou village et pays

le \_\_\_\_\_ .  
Mois/Jour/Année

X \_\_\_\_\_  
Signature du notaire public, du juge de paix, du commissaire à l'assermentation, etc.

Je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment.

X \_\_\_\_\_  
Signature de l'autre partie au mariage

Nom en lettres moulées et date de fin du mandat moulées ou apposer le tampon du nom : l'assermentation)

Date de fin :

Type de poste du témoin en lettres (exemple : commissaire à

Type :

# SECTION F : DÉCLARATION SOLENNELLE DU DEMANDEUR

## À REMPLIR PAR LE DEMANDEUR :

- Votre déclaration doit être attestée et signée par une personne autorisée en vertu de la Loi sur la preuve au Manitoba.
- Voir la section B pour connaître la liste des personnes qui peuvent agir en qualité de témoin pour votre déclaration.

Je soussigné ou Je soussignée, \_\_\_\_\_, déclare solennellement que : (Nom légal complet actuel du demandeur, tel qu'il apparaît sur la pièce d'identité fournie à la section B)

1. Ma perception de mon identité sexuelle concorde avec la mention du sexe demandée Masculin (M) Féminin (F) X
2. J'assume à temps plein l'identité sexuelle en question et j'ai l'intention de continuer à le faire.
3. Les renseignements fournis dans la présente demande sont, à ma connaissance, complets et exacts.
4. Je présente cette demande en toute bonne foi et sans intention inappropriée. Je reconnais que faire intentionnellement une déclaration fausse ou trompeuse dans cette demande constitue une infraction.

*Pour les demandeurs souhaitant un changement de mention du sexe à X :*

5. Je comprends que le gouvernement du Manitoba ne peut garantir qu'un certificat de naissance assorti de la mention X sera accepté par les organismes au Manitoba ou dans d'autres territoires.

*Pour les demandeurs nés au Manitoba :*

6. Je reconnais que tous les certificats de naissance du Manitoba délivrés précédemment ne seront plus valides une fois le processus de changement de mention du sexe terminé et qu'ils seront annulés. Le Bureau de l'état civil ne retournera pas les certificats fournis avec la présente demande.
7. Je reconnais que la possession ou l'utilisation intentionnelle, par moi ou une autre personne, d'un certificat de naissance du Manitoba qui a été annulé constitue une infraction.

*Pour les demandeurs nés à l'extérieur du Manitoba :*

8. J'ai la citoyenneté canadienne et j'habite au Manitoba depuis au moins 12 mois consécutifs.
9. Je reconnais que ma demande de *certificat de changement de mention du sexe* ne donnera pas lieu à un changement de mention du sexe sur le bulletin d'enregistrement de la naissance de mon territoire de naissance.

### Déclaré devant moi à

\_\_\_\_\_ Ville ou village et pays

le \_\_\_\_\_ Mois/Jour/Année

X \_\_\_\_\_  
Signature du notaire public, du juge de paix, du commissaire à l'assermentation, etc.

Je fais cette déclaration solennelle, la croyant consciencieusement vraie et sachant qu'elle a la même force et le même effet que si elle était faite sous serment.

X \_\_\_\_\_  
Signature du demandeur

Nom en lettres moulées et date de fin du mandat moulées ou apposer le tampon du nom : l'assermentation)

Date de fin :

Type de poste du témoin en lettres (exemple : commissaire à

Type:

## SECTION G : LETTRE À L'APPUI D'UN PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
**(Adresse du cabinet du  
professionnel de la santé)**

\_\_\_\_\_  
**(Date)**

Directeur, Bureau de l'état civil  
254, avenue Portage  
Winnipeg (Manitoba) R3C 0B6

### **Justification d'un changement de mention du sexe en vertu de l'article 25 de la Loi sur les statistiques de l'état civil**

1. J'exerce la profession du domaine de la santé suivante :

- Médecin praticien (exemples : médecin, psychiatre ou chirurgien)
- Infirmier praticien
- Psychologue
- Psychologue associé (cabinet indépendant)

2. Mon organisme de réglementation professionnel est \_\_\_\_\_.

Mon statut auprès de cet organisme de réglementation est en règle. Mon numéro de certificat/permis/enregistrement est \_\_\_\_\_.  
(À l'extérieur du Canada, veuillez joindre une attestation du droit d'exercer dans ce territoire.)

3. J'ai traité ou évalué le demandeur, dont le nom légal complet actuel est :

\_\_\_\_\_, et dont la date de naissance est \_\_\_\_\_.

4. La durée de ma relation professionnelle avec le demandeur a été de \_\_\_\_\_.

5. Selon mon point de vue professionnel, la mention du sexe Masculin (M) Féminin (F) X sur la pièce d'identité actuelle du demandeur ne concorde pas avec le sexe auquel le demandeur s'identifie.

6. Selon mon point de vue professionnel, la mention du sexe Masculin (M) Féminin (F) X demandée par le demandeur concorde avec la mention du sexe à laquelle le demandeur s'identifie.

7. **COCHEZ SEULEMENT SI LE DEMANDEUR EST UNE PERSONNE MINEURE**

Le demandeur est une personne mineure et, selon mon point de vue professionnel, ce mineur a la capacité de prendre ses propres décisions de santé.

\_\_\_\_\_  
Signature originale du professionnel de la santé

Numéro de téléphone du professionnel de la santé

\_\_\_\_\_  
Nom du professionnel de la santé en lettres moulées,  
imprimé ou estampillé

### REMARQUES À L'INTENTION DES PROFESSIONNELS DE LA SANTÉ

**1. L'essentiel du contenu de cette lettre peut aussi être fourni dans une lettre sur le papier à en-tête du professionnel de la santé.**

**2.** Le Bureau de l'état civil se fie au jugement professionnel des professionnels de la santé, conformément à leur expérience, leurs compétences et leurs contacts avec le demandeur, pour déterminer si la mention du sexe du demandeur sur son bulletin d'enregistrement de naissance devrait être changée. Les professionnels de la santé qui souhaitent obtenir des ressources supplémentaires peuvent consulter les lignes directrices sur les standards de soins établies par l'Association mondiale des professionnels pour la santé transgenre à l'adresse [www.wpath.org](http://www.wpath.org), le Trans Health Program du Klinik Community Health Centre ou la clinique Gender Dysphoria Assessment and Action for Youth (GDAAY).

## SECTION H : FRAIS

### FRAIS EXIGÉS PAR LE BUREAU DE L'ÉTAT CIVIL

- Changement de mention du sexe sur un bulletin d'enregistrement de naissance du Manitoba : ..... 60 \$ chacun  
Ces frais comprennent ce qui suit :  
Changement de mention de sexe sur un bulletin d'enregistrement de naissance du Manitoba (30 \$) Certificat de naissance indiquant la nouvelle mention du sexe (30 \$)  
Vous devez présenter une *Demande d'attestation de naissance au Manitoba* distincte avec la présente demande.
- Certificat de changement de mention du sexe..... 30 \$ chacun
- Changement de mention du sexe sur un bulletin d'enregistrement de mariage du Manitoba.....30 \$ chacun
- Certificat de mariage indiquant la nouvelle mention du sexe..... 30 \$ chacun  
Vous devez présenter une *Demande d'attestation de mariage au Manitoba* distincte avec la présente demande.

### MODE DE PAIEMENT

- Argent comptant } En personne  
 Carte de débit } uniquement  
 MasterCard ou Visa  
 Mandat } Payable au Ministre  
 Chèque certifié } des Finances

J'autorise le Bureau de l'état civil à débiter ma carte du montant de \$ \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_ Numéro de carte de crédit \_\_\_\_\_ Date d'expiration

\_\_\_\_\_ Nom sur la carte de crédit

\_\_\_\_\_ Signature du titulaire de la carte

### RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Vérifié : \_\_\_\_\_

Inscrit : \_\_\_\_\_

N° d'enregistrement : \_\_\_\_\_

Délivré : \_\_\_\_\_